

Actualités

FCO

La période très critique du vêlage

Alors que la fièvre catarrhale ovine de sérotype 3 (FCO-3) occasionne de nombreux dégâts sur les vaches actuellement en vêlage, l'inquiétude grandit et les indemnités se font attendre.

Dans un contexte national où la FCO-3 a presque atteint le cap des 10 000 foyers (9 968 foyers ovins et bovins dans 62 départements au 13 février, soit 143 de plus que la semaine précédente), la Sarthe subit un contexte très évolutif et demeure le département le plus touché de France hormis le quart nord-est : plus de 300 cas - le double par rapport à fin octobre - auxquels il faut ajouter une vingtaine de foyers FCO-8 et une autre vingtaine de MHE. La FCO-3 a des manifestations très hétérogènes. « Cet été, des bovins avaient des boiteries, des muqueuses croûtées. Puis maintenant, aux vêlages, les éleveurs découvrent des avortements, des naissances de veaux chétifs, aveugles ou avec des anomalies neurologiques, souligne Magali Moreau, directrice technique du GDS 72. A contrario, d'autres qui avaient les mêmes symptômes physiques n'ont pas subi d'avortements. » Dans la Sarthe, des avortements se comptent désormais par dizaines dans certains élevages. Et la mortalité connaît également un contexte très évolutif selon Thyphanie Grevet, en mission actuellement sur le suivi de la MHE et de la FCO au sein du GDS 72 : « En septembre, l'épidémie était caractérisée par une forte mortalité au niveau des vaches adultes, souvent du jour au lendemain. Le problème s'est décalé vers les veaux avortés



SÉPHANE LEITENBERGER

ou malades à la naissance. Toujours est-il que la maladie reprogresse avec la période de vêlages. »

Une « caisse coup dur » du GDS à venir

Au GDS, le téléphone a beaucoup sonné ces trois dernières semaines. Pour les retardataires, il n'est pas trop tard pour les vaccins (deux injections à trois semaines d'intervalle), tout au contraire : « L'activité vectorielle va repartir de plus belle au printemps, prévient Magali Moreau. Et on ne sait pas laquelle des trois maladies va nous impacter le plus. » Car jusqu'à présent, le moucheron piqueur culicoides était encore contenu par le froid relatif. Les vaccins ne sont désormais plus pris en charge par l'Etat et celui-ci ne compte pas pour l'instant faire marche arrière selon les échos de la DDPP : « Le plus important est d'avoir la complète immunité avant la mise

en pâture. Le vaccin a fait ses preuves et ceux qui l'ont fait ne se plaignent pas d'effets secondaires. » A l'instar de Benoît Vérité, éleveur à Villaines-sous-Lucé : « J'avais commandé mes vaccins mi-novembre et je les ai eus fin janvier. C'est la réunion du GDS du 28 janvier qui m'a décidé. J'avais quelques craintes par rapport aux effets secondaires mais j'ai joué la sécurité pour la prochaine saison. Je ferai "fouiller" (diagnostic des gestations) quand même début avril pour être tranquille. » Quelques veaux avaient succombé dans son élevage - « il y a eu des pneumonies, des diarrhées suspectes » - mais après test, la FCO a été écartée.

Les élevages touchés par un foyer

avant le 31 décembre avaient un dossier FranceAgriMer à remplir avant le 15 février pour toucher des indemnités de l'Etat sur les bovins : 300 € pour un veau et 2 500 € pour une vache touchés par la FCO-3, la FCO-8 n'étant pas éligible à des indemnités. Le GDS souhaite également mettre en place des aides concernant les avortements comme l'explique Magali Moreau : « Les mortalités sont indemnisées par l'Etat mais, de notre côté, on va lancer une "caisse coup dur" pour les avortements et les frais vétérinaires intervenus dans l'élevage. Ce sera effectif quand nous aurons recueilli tous les éléments envoyés par les éleveurs. »

RODOLPHE TREHET

Adrien Langot : « Il faut un réveil de l'Etat »



Adrien Langot, éleveur de bovins allaitants à Jauzé, évoque l'impact de la maladie : « J'ai eu des veaux aveugles, des morts à la naissance... » Mais c'est surtout en EBE que les pertes sont significatives : « Je vends les broutards en moyenne à 1 100 euros et c'est autant de femelles que je n'aurai pas pour le renouvellement. Ce sont des pertes différées. » Et pour lui, on est loin du compte au niveau des indemnisations :

« à 300 euros le veau laitier, c'est mieux payé que le marché, mais pour un allaitant la différence est énorme. » Le jeune éleveur n'avait pas vacciné car il est actuellement en période de vêlage, avant le retour au bâtiment. « J'avais fait ce qui était préconisé auparavant en répulsif, Deltanil... mais quand tes vaches sont à l'herbe et en plusieurs îlots, tu ne peux pas les rattraper pour leur faire le rappel un mois plus tard. » Adrien Langot attend désormais « un réveil de l'Etat car il s'agit de toute notre force d'exportation et toute notre filière viande qui va être mise à mal. Avec cette épidémie, nous ne sommes pas dans un climat de confiance. »

William Harvey : « Des veaux qui ne têtent pas, ne se lèvent pas... »

Éleveur depuis onze ans à Saint-Cosme-en-Vairais, William Harvey met 175 vaches et génisses à la reproduction en une seule période de fin janvier à fin avril. Au 18 février, il comptabilisait 55 naissances pour seulement deux avortements, « mais sept ou huit veaux ne têtent pas, ne se lèvent pas et peinent à respirer. » D'autres, arrivés à deux ou trois semaines, commencent à maigrir. « Je les traite au Metacam mais bon... » Il y a une dizaine de jours, l'éleveur a procédé à trois analyses de sang sur ces veaux et l'une a révélé une contamination à la FCO. Deux vaches adultes sont également mortes en janvier. Pour autant, le gérant du Gaec du Pressoir (avec son père Richard) ne regrette pas de ne pas avoir vacciné : « Je ne sais pas si cela aurait changé quelque chose. Je n'aurais pu vacciner que fin novembre lorsque tout le troupeau était rentré. La FCO était déjà là et j'avais peur que le vaccin fasse avorter encore plus. Je m'étais dit que j'allais vacciner avant la mise à l'herbe. Je pensais, qu'étant en vêlage de printemps, j'allais être moins touché. » Il n'est pas éligible aux indemnités étatiques, n'ayant pas déclaré de pertes avant le 31 décembre. Une « injustice » selon lui pour tous ceux qui sont en vêlage printemps. « Les éleveurs en vêlage d'automne ont pu présenter leurs dégâts subis, mais nous, nous ne pouvons que constater nos pertes, en l'occurrence pour moi, déjà au moins 4 000 euros pour mes deux vaches », poursuit William Harvey, qui ne compte aucune autre production animale et céréalière. « Je suis donc fortement impacté. » Il compte malgré tout soumettre désormais son cheptel de Limousines à la vaccination.